LES DENSITÉS DANS L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE : ÉVOLUTION ET IMPACTS DES POLITIQUES PUBLIQUES

Vincent Fouchier
Docteur en urbanisme, chargé de mission à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale

Paris se caractérise par des densités urbaines particulièrement élevées, en comparaison des autres grandes villes européennes. Mais l'agglomération parisienne n'a de cesse de s'étendre de plus en plus loin de son « cœur » d'origine, comme si cette densité était fuie par les habitants. Nous proposons ici de décrire l'évolution des densités de la capitale dans les quarante dernières années. Nous le ferons d'abord en analysant les tendances statistiques, puis en traitant des politiques publiques qui peuvent expliquer ces tendances.

Nous aborderons la question de la densité à travers deux critères principaux :
– l'étalement urbain : les extensions de l'urbanisation dans les franges extérieures de l'agglomération sont une préoccupation récurrente de la gestion du développement de la région ;
– les densités humaines nettes, calculées comme la somme des habitants et des emplois rapportée aux seuls espaces urbains : ce critère de densité rend bien compte de l'intensité de l'usage du sol urbain (beaucoup mieux que le critère de la densité brute de population). Il est en lien direct avec la problématique de l'étalement : plus la densité humaine nette s'élève, moins la ville s'étale.

Un étalement continu de la population depuis 1962

Un gradient de densités très marqué

Le gradient de densités, c'est-à-dire l'écart de densités entre le centre et la périphérie de l'Ile-de-France, est très marqué. À l'intérieur d'un cercle de 10 kilomètres autour de Notre-Dame, la densité humaine nette passe de 600 à 100 habitants + emplois/hectare urbain. Au-delà de 10-15 kilomètres, la densité humaine nette diminue beaucoup plus progressivement, pour atteindre 20 habitants + emplois/hectare urbain dans le périmètre de 50 à 70 kilomètres, et seulement 10 dans les distances supérieures. Les densités de Paris *intra-muros* sont parmi les plus élevées d'Europe.

Le gradient de densités, tel qu'observé en Ile-de-France, est particulièrement « pur ». C'est à Colin Clark[1] que l'on doit la première expression formalisée de la régularité de la densité en fonction de la distance au centre de la ville, que l'on retrouve dans de très nombreuses grandes villes. Dans le cas parisien, la concurrence exercée par les emplois tertiaires pour les localisations centrales entraîne la formation d'un « cratère » central dans la surface qui représente les densités de population en trois dimensions. Ce cratère central apparaît quand la ville atteint une relative maturité, quand les concurrences pour l'occupation du centre jouent en faveur des entreprises, ce qui engendre une diminution relative des densités résidentielles au

1. Colin Clark, « Urban population densities », *Journal of the Royal Statistical Society*, n° 3, 1951, pp. 490-496. Cette loi empirique densité-distance de Colin Clark relie la densité à la distance au centre par une relation exponentielle décroissante, dans l'espace isotrope d'une ville circulaire et monocentrique.

FOUCHIER, Vincent, « *Les densités dans l'agglomération parisienne : évolution et impacts des politiques publiques* », in : coll., "L'archipel métropolitain", Paris : éd. Picard, Pavillon de l'Arsenal, 2002, pp.150-162.

Les secteurs où la puissance publique a souhaité intervenir pour créer des « pôles secondaires » dans l'agglomération, tels que La Défense et les villes nouvelles, présentent donc des densités atypiques, ne respectant pas le gradient de densités. Ce dernier reflète finalement davantage le jeu du marché, qui équilibre l'offre et la demande et qui aboutit à une certaine régularité de la décroissance de la densité du centre, très demandé, à la périphérie, moins chère...

Une dépopulation centrale depuis le début du XXe siècle

Comme Helsinki, Amsterdam ou Londres, Paris *intra-muros* a connu une forte dépopulation, notamment depuis 1921, année où la ville avait atteint son maximum de population. La perte totale s'élève à plus de 800 000 habitants depuis lors. Mais cette baisse a été particulièrement forte entre 1962 et 1990, puisque la ville a perdu 638 000 habitants :

1921 2 921 300 habitants
1962 2 792 100 habitants
1968 2 592 700 habitants
1975 2 301 805 habitants
1982 2 178 225 habitants
1990 2 154 400 habitants
1999 2 121 000 habitants

Quatre facteurs principaux sont à invoquer pour expliquer cette dépopulation de Paris *intra-muros* :
– le départ vers la périphérie d'un certain nombre de familles ;
– la destruction de logements vétustes ;
– la transformation de logements en bureaux ;
– la réduction de la taille des familles : il faut davantage de logements aujourd'hui pour accueillir la même quantité de population qu'hier. De nouveaux logements doivent donc être construits à un rythme suffisant pour compenser ce « desserrement », ce qui n'est pas toujours possible.

Tous les arrondissements centraux de Paris ont été touchés, que ceux-ci soient démographiquement denses (2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 9e, 10e, 11e), ou peu denses (1er, 7e, 8e). Ils étaient déjà intensément construits avant les années 1960 et n'ont pu compenser le manque de logements pour accueillir le desserrement par de nouvelles constructions. En revanche, les arrondissements les moins denses démographiquement (13e, 19e) ont connu une hausse de population, car ils disposaient de réserves foncières suffisantes pour d'une part compenser le desserrement, et d'autre part absorber une croissance.

Le même processus se produit actuellement en proche couronne, secteur où l'occupation du sol par le bâti a déjà atteint et dépassé les chiffres parisiens (source : MOS). Les constructions nouvelles dans des sites vierges se trouvent par conséquent limitées et ne compensent que difficilement le desserrement, d'autant plus difficilement que les bureaux font concurrence aux logements. Sans intervention volontaire, l'évolution spontanée tend à une diminution de la population dans ces secteurs denses.

Un fort étalement, mais variable selon les périodes

Depuis les années 1960, l'étalement urbain de la région Ile-de-France a connu des périodes d'intensité décroissante, en lien étroit mais pas direct avec la croissance démographique de la région.

ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA POPULATION SELON LA DISTANCE À PARIS NOTRE-DAME
de 1962 à 1999

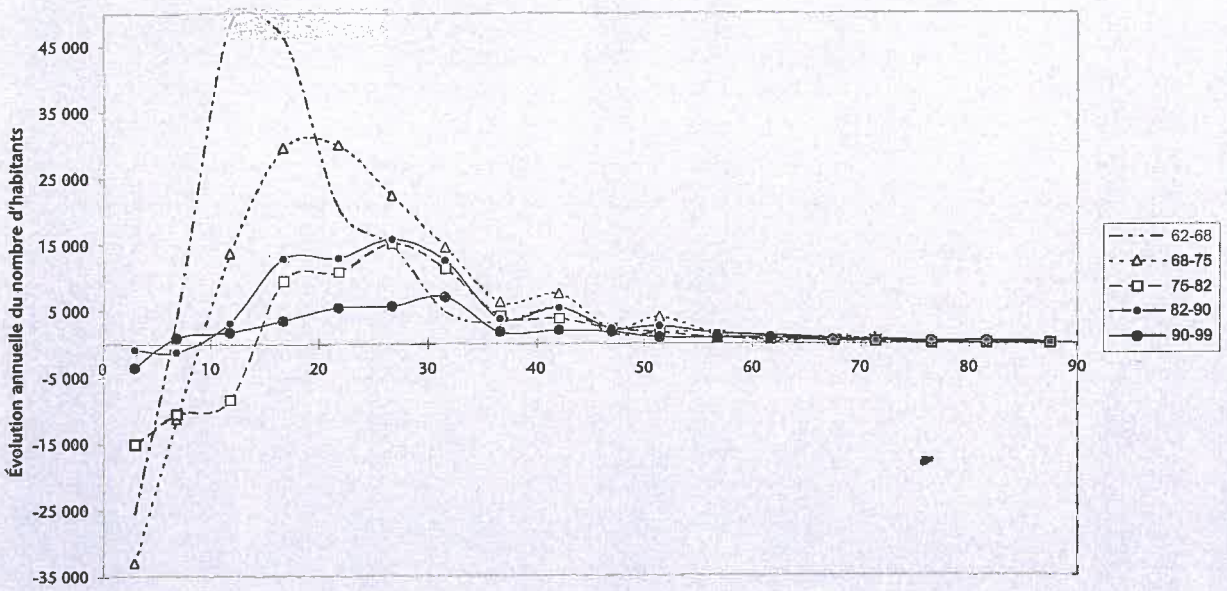

De 1962 à 1968, la région voit sa population croître annuellement de 130 000 habitants, essentiellement à l'extérieur de Paris, dans un anneau étroit de 15 kilomètres autour de Notre-Dame. Paris *intra-muros* se dépeuple fortement, au rythme de 33 000 personnes chaque année. On assiste ainsi à une sorte de « vases communicants » entre l'hypercentre, qui se dépeuple, et la proche périphérie, qui se développe.

Entre 1968 et 1975, la région Ile-de-France gagne près de 90 000 habitants chaque année, soit 30 % de moins que dans la période 1962-1968. Dans le cœur de l'agglomération parisienne, à moins de 10 kilomètres de Notre-Dame, la tendance est au dépeuplement massif, davantage encore qu'entre 1962 et 1968 ; certains arrondissements perdent plus de 2 000 habitants chaque année. C'est dans un périmètre de 10 à 25 kilomètres du cœur de la capitale que l'on observe les plus fortes croissances démographiques dans cette période.

La période 1975-1982 est différente. La croissance régionale décélère encore : + 28 000 habitants par an, soit une division par 3,2 par rapport à celle de la période 1968-1975 et par 4,6 par rapport à la période 1962-1968. C'est la première fois que les villes nouvelles interviennent réellement dans l'accueil de la croissance démographique régionale, à des distances comprises entre 25 et 35 kilomètres du centre de Paris. « L'hémorragie » démographique du centre de l'agglomération parisienne se poursuit, mais selon une intensité légèrement fléchie. Elle se propage aux communes situées entre 10 et 20 kilomètres de Notre-Dame, qui étaient épargnées jusqu'alors.

La période 1982-1990 ressemble assez à la précédente en termes d'évolutions communales, mais correspond à un regain de l'augmentation démographique régionale (+ 73 400 habitants par an). Ce sont toujours les villes nouvelles qui enregistrent la plus forte hausse de population, l'essentiel de la croissance se portant sur un périmètre situé entre 15 et 35 kilomètres de Notre-Dame. Les pertes de population du centre de l'agglomération, en revanche, sont nettement freinées : Paris ne perd plus que 3 000 habitants par an environ, et la propagation des réductions de population vers la proche banlieue cesse.

L'évolution démographique de la période la plus récente (1990-1999) est celle d'un « tassement » des évolutions communales, sans grandes augmentations ni grandes diminutions de populations par commune. La population de la région a augmenté de 32 000 habitants par an de 1990 à 1999, ce qui divise par 2,3 sa croissance par rapport à la période 1982-1990. Les villes nouvelles n'échappent pas au « tassement » des évolutions communales. Elles maintiennent toutefois une position singulière dans l'accueil de la croissance régionale.

Finalement, si l'on observe un étalement de l'agglomération parisienne, le constat est à relativiser dans son ampleur, à nuancer dans sa temporalité et à analyser dans ses causes (une part importante de l'urbanisation périphérique s'est faite de manière contrôlée par la puissance publique : dans le cadre des villes nouvelles).

L'emploi s'étale aussi, mais de manière irrégulière...

Dans le temps et dans l'espace, l'étalement de l'emploi francilien n'est pas comparable à celui de la population.

ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA POPULATION ET DE L'EMPLOI SELON LA DISTANCE À PARIS NOTRE-DAME de 1975 à 1999

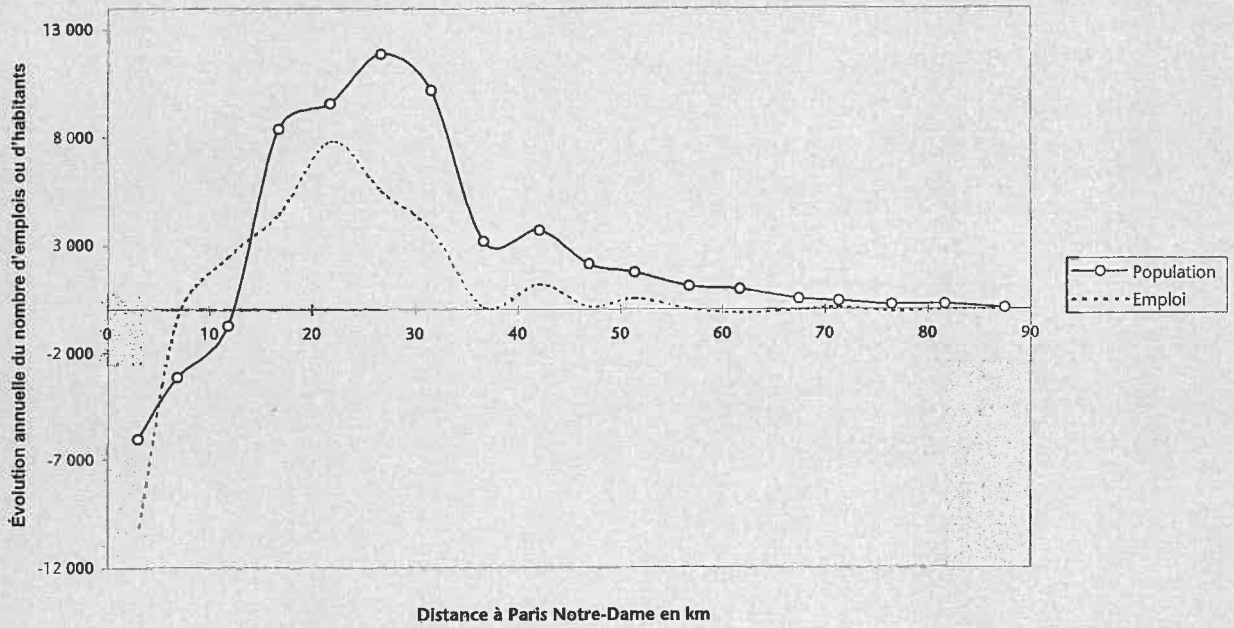

Pour approcher de manière simple l'étalement autour de Paris, nous mesurons la distance à Notre-Dame de l'habitant et de l'emploi franciliens moyens, qui offre un critère synthétique (distance pondérée). En 1975, l'habitant moyen de l'Ile-de-France habitait à 15,3 kilomètres de Notre-Dame. En 1999, il habite à 17,4 kilomètres. L'emploi moyen, quant à lui, se localisait à 11,8 kilomètres de Notre-Dame en 1975 et à 13,8 kilomètres en 1999. On confirme ainsi que :

– l'emploi est davantage concentré dans le centre de l'agglomération parisienne que la population ;

– l'emploi et la population s'éloignent du centre de Paris : environ + 2 kilomètres sur la période 1975-1999 ;

– mais cet éloignement, en rythme, est plus rapide pour l'emploi que pour la population : + 16,7 % pour l'emploi et + 13,5 % pour la population.

En effectifs, à l'intérieur d'un cercle de 10 kilomètres autour de Notre-Dame, depuis 1975, la déconcentration a touché autant l'emploi que la population : environ - 10 500 emplois et - 9 000 habitants. Mais la perte d'emplois concernait quasi exclusivement l'hypercentre, à moins de 5 kilomètres autour de Notre-Dame. À l'inverse, à une distance de 15 à 35 kilomètres, la croissance particulièrement forte a été davantage le fait de la population que de l'emploi (surtout autour de 30 kilomètres).

Dans un périmètre de 5 à 10 kilomètres, on a observé une légère croissance de l'emploi imputable essentiellement aux communes de Puteaux et Courbevoie (La Défense). Les autres communes de proche couronne, jusqu'à 20 kilomètres de Notre-Dame, ont connu quant à elles une décroissance de leurs emplois (industriels).

Les villes nouvelles, quelles que soient la période et la tendance régionale (gain ou perte) analysées, ont représenté environ 80 % du gain d'emplois à une distance de 25 à 35 kilomètres de Notre-Dame. Elles ont, en quelque sorte, « étiré » l'étalement de l'emploi.

Comme pour la population, le constat est bien celui d'un étalement de l'emploi, mais il faut le nuancer selon les périodes et observer qu'il est dû, en grande partie, à des choix politiques de polarisation soit dans les villes nouvelles, soit dans des secteurs stratégiques (La Défense, Roissy, etc.). L'option du polycentrisme porte en elle une partie de l'étalement urbain, mais très organisée (en lien avec les transports par exemple).

La dédensification en Ile-de-France : un problème de localisation de la croissance

On pourrait croire que l'étalement urbain que nous venons de décrire reflète une baisse parallèle des densités. Or, les choses ne sont pas aussi simples. L'évolution de la densité humaine nette, mesurée en termes de somme des habitants et des emplois par hectare urbain, permet de cerner les changements d'intensité dans l'usage du sol urbain depuis 1982.

La forme du gradient de densités selon la distance au centre (notion chère aux géographes et aux économistes) n'a pas fondamentalement changé depuis 1982. Mais la densité humaine nette, pour l'Ile-de-France dans son

ÉVOLUTION DE LA POPULATION SELON LA DENSITÉ HUMAINE NETTE DE 1999 de 1962 à 1999

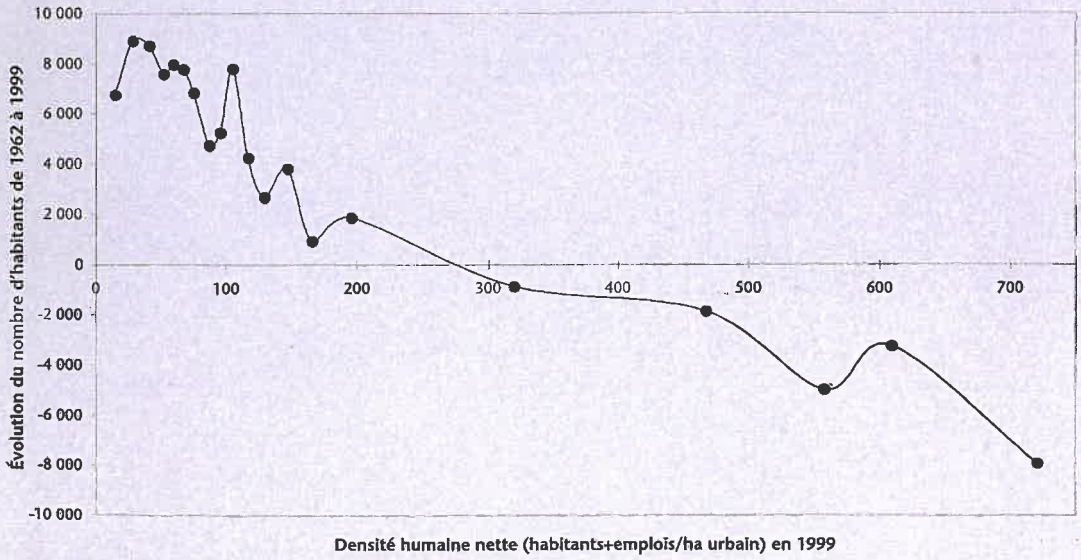

entier, est passée de 90,8 à 85,4 habitants + emplois/hectare urbain entre 1982 et 1999, soit une dédensification de 5,9 %. Chaque habitant, chaque emploi francilien occupe ainsi de plus en plus d'espace urbain.

Cette dédensification a été quasi nulle entre 1982 et 1990 (- 0,6 %), alors qu'elle a été beaucoup plus forte ensuite (- 5,4 % de 1990 à 1999). Contrairement à une idée reçue, la dédensification des espaces urbains de la région ne s'est donc pas produite dans la période de plus forte croissance de la population et des emplois (celle où l'étalement était le plus important).

La dédensification récente intervient alors que la région gagne deux fois moins d'habitants annuellement que dans la période intercensitaire antérieure, et qu'elle perd des emplois alors qu'elle en gagnait beaucoup précédemment. Malgré ce contexte différent, très ralenti, en matière de croissance économique et démographique, le rythme annuel de consommation d'espaces naturels est pratiquement le même depuis 1982 (environ 1 450 hectares par an). L'étalement s'accélère donc en valeur relative, en regard du moteur « démographico-économique »...

Depuis 1962, la croissance démographique a été d'autant plus forte que la densité est faible, comme si la population – et les emplois – fuyaient les densités importantes...

On n'a toutefois pas observé une dédensification par diminution des densités humaines nettes, mais de forts gains de population dans les basses densités et de fortes pertes de population dans les densités élevées. La formule « Plus on construit dense, moins on consomme d'espaces naturels » n'est alors que partiellement juste. Il faut la compléter par une formule encore plus triviale : « Plus on construit près du centre, moins la ville s'étale ».

La mobilité et la densité

L'évolution des densités et l'étalement urbain sont très corrélés à la mobilité. Historiquement, les fortes densités urbaines ont été nécessaires pour assurer une proximité physique entre les individus. Depuis les

NOMBRE DE VOITURES PAR HABITANT SELON LA DENSITÉ HUMAINE NETTE
Situation en 1999

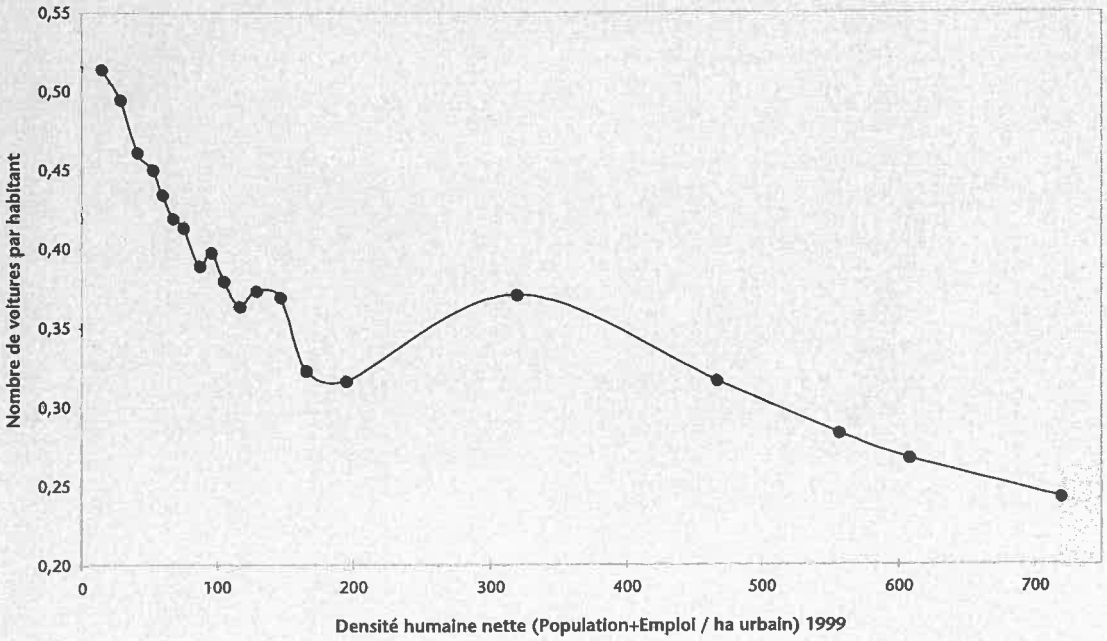

Source : d'après Insee-Rgp

années 1960, on a assisté à la banalisation de l'automobile, dont la circulation a été facilitée par la construction d'autoroutes urbaines, et au développement des transports collectifs, en particulier avec le RER. Ces deux modes de transport ont radicalement modifié le rapport à l'espace et permis indirectement à l'agglomération de s'étendre.

La relation statistique entre densité et taux de motorisation (possession d'automobile) est très claire : plus la densité est élevée, moins la motorisation est forte. La proximité physique qu'offre la forte densité, les réseaux performants de transports collectifs, la cherté et la rareté du stationnement sont parmi les facteurs expliquant le degré différent de motorisation entre les zones denses et les zones peu denses.

Les ménages s'équipent de plus en plus en automobiles, de manière générale. Mais ce constat varie spatialement : les secteurs franciliens les moins denses et les plus éloignés de Notre-Dame connaissent les plus fortes croissances de motorisation. Ce sont aussi ces secteurs qui ont vu leur population augmenter le plus. La localisation des « voitures résidentielles » est donc particulièrement densifuge, notamment en raison du multi-équipement en automobiles.

L'habitant francilien a ainsi une mobilité très liée à la densité de sa commune de résidence. S'il habite dans une zone à forte densité, il parcourt en moyenne 12 kilomètres par jour (tous modes et tous motifs de déplacement confondus), alors que s'il habite dans un secteur à faible densité, il en parcourt plus de 30, soit une distance de déplacement près de trois fois plus longue chaque jour.

Mais, étonnamment, les habitants des communes denses, bien que parcourant des distances moindres, ne passent pas moins de temps à se déplacer. La vitesse de déplacement en zones de forte densité est globalement réduite (transports collectifs, marche), par opposition aux secteurs de faible densité, où « la voiture est reine » : on peut donc habiter loin de Paris et ne pas passer plus de temps à se déplacer pour ses activités quotidiennes.

Les gains d'accessibilité (offerts par les progrès techniques et surtout par les nouvelles infrastructures) ont généré non pas un gain de temps mais une distance de déplacement accrue : on transforme le temps en espace. Les densités urbaines très différentes du centre et de la périphérie sont finalement le reflet de modes de vie eux-mêmes très différents.

L'extension des réseaux de transport, routiers ou ferrés, a contribué à la dilatation de l'urbanisation. Les choix de planification sont directement à invoquer pour comprendre ces tendances.

Des politiques publiques fluctuantes à l'égard des densités et de l'étalement ?

Pour comprendre la situation actuelle des densités en Ile-de-France et les évolutions que l'on vient de décrire, il est utile d'interroger les grands choix de la planification régionale sur les questions de densités et d'étalement, notamment :

– le plan Prost de 1939 puis le projet d'aménagement de la Région parisienne (PARP) de 1956 ;
– le plan d'aménagement et d'organisation générale de la Région parisienne (PADOG) en 1960 ;
– le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la Région parisienne (SDAURP) de 1965 ;

– le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (SDAURIF) de 1976 ;
– le schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) de 1994.

Ces différents documents de planification ont abordé, chacun à leur manière, le thème des densités et ont façonné les espaces urbains que nous connaissons : comment l'ont-ils fait ? quels ont été leurs effets concrets et leurs limites éventuelles en regard de la problématique des densités ?

La décongestion de Paris intra-muros, *sans le dire...*

L'un des premiers enjeux, qui a traversé les décennies, est celui de la

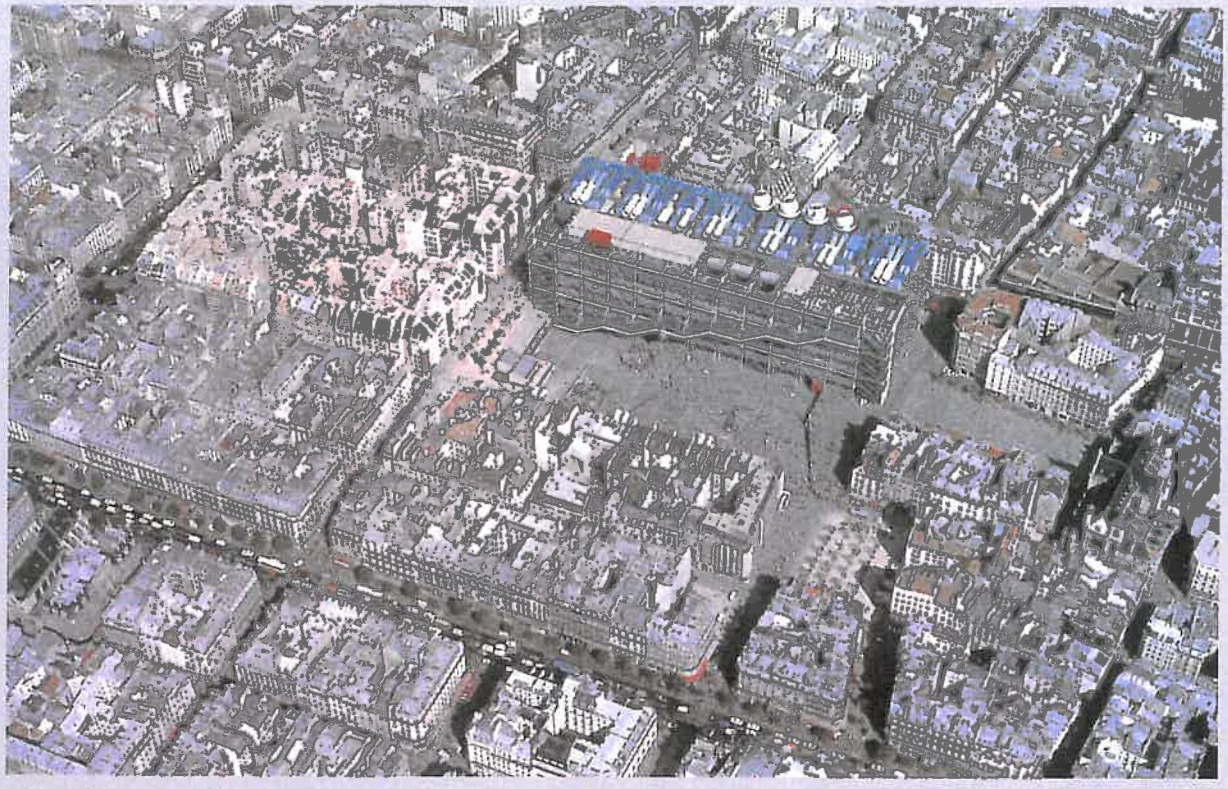

1. Centre Georges Pompidou, Paris 4e, © Dreif.

décongestion du cœur de Paris, à savoir la diminution du nombre d'habitants et parfois d'emplois. Les tendances « naturelles » ont contribué à placer ce sujet parmi les priorités des autorités régionales, mais différemment selon les périodes.

L'objectif de la décongestion de Paris fut parfois totalement omis (plan Prost, SDRIF), parfois mentionné mais peu volontaire (SDAURP), parfois entièrement intégré à la stratégie (PARP révisé, PADOG). On a cependant le sentiment qu'il était toujours latent. Les premières motivations relevaient de l'hygiénisme : il fallait rénover les quartiers insalubres, ce qui avait pour conséquence d'en réduire les densités (d'où la nécessité de pouvoir accueillir une partie de la population ailleurs). Il fallait également évincer les industries polluantes et nuisibles. Le manque estimé d'espaces verts a donné une autre motivation, en particulier dans le SDAURIF, pour dédensifier Paris et profiter des opportunités foncières afin de créer de nouveaux espaces verts.

Mais il était délicat d'afficher explicitement une volonté de réduire le nombre d'habitants ou d'emplois de la capitale... Il faut souligner que Paris *intra-muros*, d'un schéma à l'autre, échappe à des politiques clairement énoncées dans le document régional. La cartographie des schémas directeurs reste souvent laconique concernant Paris, quand elle ne l'indique

pas en blanc, comme dans le plan Prost. La mairie de Paris est laissée relativement libre d'organiser son évolution, si bien que les schémas directeurs de la région ont plutôt été des schémas directeurs de la banlieue et de ses extensions.

La densification de la banlieue

La densification de la banlieue a été un autre thème récurrent des plans d'aménagement régionaux. Chacun a proposé ses solutions propres : combler les vides, bâtir des grands ensembles, créer des centres urbains nouveaux ou des « centres restructurateurs de banlieue ».

2. La Défense, Hauts-de-Seine, © Dreif.

Avant les années 1960, la rénovation du tissu urbain existant avait pu paraître une alternative à l'extension de l'agglomération en surface, ou, tout au moins, un moyen de limiter fortement cette extension.

Pour encourager la densification de la banlieue, le plan Prost et le PADOG délimitaient un périmètre d'agglomération, correspondant à la zone déjà urbanisée, à l'intérieur duquel il fallait densifier et au-delà duquel il était interdit de construire, sauf dérogation. Or, ce système de dérogation a contribué à l'échec de ces plans : 20 000 logements furent autorisés hors du périmètre d'urbanisation dans les quatre années suivant la publication du PADOG.

Mesurée au nombre de logements détruits, la rénovation des espaces déjà urbanisés s'avéra beaucoup plus lente que prévu ; elle ne pouvait pas répondre aux besoins du *baby-boom*. La banlieue existante a alors fait l'objet de propositions d'aménagement : le SDAURP de 1965 reprenait le principe de nouveaux noyaux urbains, initialement envisagés par le PADOG, appelés « centres urbains restructurateurs ». Versailles, La Défense, Créteil, Bobigny, Rungis, Rosny-sous-Bois, Saint-Denis, Stains et Villetaneuse furent ainsi désignés comme centres restructurateurs de banlieue. Ils ont en partie canalisé la croissance de la région.

Le schéma directeur actuellement suivi (approuvé en 1994), le SDRIF, prône un discours ambigu : bien que ciblant un certain nombre de

3. Ivry-sur-Seine, Val-de-Marne, © Dreif.
4. Cergy-Pontoise, Val-d'Oise, © Dreif.

territoires prioritaires pour le développement et tenant une démarche favorable au renouvellement urbain de la proche couronne, il permet l'ouverture de plus de 40 000 hectares d'urbanisation nouvelle en périphérie – alors que la croissance est ralentie.

L'extension, polycentrique si possible...

En ce qui concerne l'extension urbaine, seul le SDAURP de 1965 n'a pas cherché à la limiter : tous les autres plans visaient à la freiner, soit en définissant un périmètre d'agglomération, soit en désignant des espaces particuliers à protéger. Toutefois, même si le SDAURP projetait d'importantes superficies d'urbanisation, il les organisait et les planifiait dans le but d'en restreindre le volume total : les villes nouvelles étaient pensées comme des centres urbains denses, en cohérence avec les choix d'infrastructures lourdes, en particulier la création du réseau express régional ferré (RER).

Le centre urbain, plus que la ville nouvelle, était le concept de base. Le fait de désigner deux villes nouvelles comme chefs-lieux de départements (Cergy et Évry) a été un acte fort supplémentaire d'affirmation du polycentrisme. Ce choix favorable à des densités soutenues dans les centres nouveaux s'accompagnait d'un discours restrictif à l'encontre de l'habitat pavillonnaire.

Le dernier schéma directeur, de 1994, poursuit le soutien aux villes nouvelles, mais il dilue la notion de polycentrisme en multipliant les secteurs « prioritaires », au-delà des villes nouvelles : « centres d'envergure européenne », « sites stratégiques », etc.

Des limites de la planification régionale

Les schémas directeurs d'aménagement de la région Ile-de-France qui se sont succédé ont cherché en permanence à s'adapter à des projections évolutives concernant les besoins en espace à urbaniser. Les évolutions démographiques et économiques ont rendu souvent caducs les schémas peu de temps après leur approbation, soit en raison d'une surcapacité (SDAURP, SDAURIF et vraisemblablement SDRIF), soit pour une sous-capacité (plan Prost, PARP, PADOG, qui s'appuyaient sur l'hypothèse d'une population à terme voisine de la population de départ). Le temps nécessaire à leur préparation ne permettait pas de répondre rapidement aux problèmes qu'ils souhaitaient résoudre, si bien que ces problèmes avaient parfois disparu lorsque le plan était enfin adopté. Ceci témoigne d'une impossibilité de prévoir les ruptures dans des évolutions que l'on

5

6

5. Athis-Mons, Essonne, © Dreif.
6. Villepinte, Seine-Saint-Denis, © Dreif.

croit trop souvent linéaires ou régulières.

La crise économique du milieu des années 1970 a eu également un impact difficilement prévisible sur les densités. Par exemple, les villes nouvelles, qui commençaient à construire des quartiers denses, comme Les Pyramides à Évry, ont subi de plein fouet la récession : les ménages pour lesquels on construisait des logements en accession perdaient une part importante de leur pouvoir d'achat... Il a fallu s'adapter, sans remettre en cause le projet global. Deux changements majeurs ont été effectués dans la programmation des villes nouvelles à cette date :

– on a réduit les objectifs démographiques à terme et dédensifié les programmes des nouveaux quartiers ;

– on a augmenté la proportion de logements sociaux.

Les villes nouvelles franciliennes ont cependant pleinement participé à une politique de « déconcentration concentrée ». Elles ont été planifiées pour organiser l'extension urbaine, pour devenir des pôles d'une densité soutenue et accueillir une part significative de la croissance démographique de la région, issue notamment de la décongestion de Paris. Si leurs centres ont des densités plus élevées que les autres secteurs situés à des distances équivalentes de Paris, elles n'ont toutefois pas des densités plus fortes que celles du centre de l'agglomération.

Souvent, la réduction d'objectifs de population à terme n'a pas été traduite par une réduction proportionnelle des espaces à urbaniser. Ceci révèle une volonté, plus ou moins explicite selon les schémas directeurs, de permettre la dédensification urbaine. Ce fut le cas pour la version révisée du SDAURIF de 1980. De même pour le SDRIF de 1994, qui a désigné 43 450 hectares d'espaces urbanisables à l'horizon 2015, soit 1 750 hectares/an, un chiffre comparable aux 1 763 hectares/an d'urbanisation effective réalisée dans la période 1982-1990, mais pour une perspective de croissance très ralentie de la population.

C'est au prix d'une intervention lourde et concentrée de l'État (à la fois financièrement et par le biais d'un établissement public d'aménagement), relayée par le conseil régional, que les villes nouvelles ont été construites depuis la fin des années 1960. Les tendances dans la localisation des emplois et de la population, que nous avons analysées précédemment, en sont le fruit. Certes, les villes nouvelles ont légèrement « étiré » l'urbanisation, mais elles l'ont organisée, canalisée et structurée de manière relativement dense, en cohérence avec les infrastructures lourdes de transport.

Mais en dehors des secteurs d'intervention directe, le développement urbain se fait ou ne se fait pas, au gré de la pression de la demande ou de la volonté des élus locaux. L'étalement urbain et la densification ont donc pu avoir lieu massivement en même temps, en période de forte croissance de la région parisienne...

La maîtrise de l'urbanisation par le seul schéma directeur régional est toute relative. Une région dont les 1 300 communes ont chacune la responsabilité de l'aménagement de leur territoire ne rend pas aisée l'application d'un schéma directeur régional. Les nouvelles lois (promulguées en 1999 et 2000) dites « Chevènement », « Voynet » et « solidarité et renouvellement urbains » modifient profondément le cadre de la planification ; peut-être cela aidera-t-il au succès de la planification régionale en Ile-de-France.

Bibliographie

ALDUY, Jean-Paul, « 40 ans de planification en région Ile-de-France », *in* *Cahiers de l'IAURIF*, n° 70, décembre 1983, pp. 13-67.

CLARK, Colin, « Urban population densities », *in Journal of the Royal Statistical Society*, n° 3, 1951, pp. 490-496.

Direction générale du district de la région de Paris, *Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris*, Paris, La Documentation française, 1965, p. 174.

FOUCHIER, Vincent, *Les Densités urbaines et le développement durable. Le cas de l'Ile-de-France et des villes nouvelles*, Paris, éditions du SGVN, diffusion La Documentation française, décembre 1997.

FOUCHIER, Vincent, « La densité humaine nette : un indicateur d'intensité urbaine », in *Données urbaines*, n° 2, 1998, Paris, Anthropos, pp. 181-189.

FOUCHIER, Vincent, *Les Densités de la ville nouvelle d'Évry : du projet au concret*, Paris, Economica-Anthropos (coll. « Villes »), 2000.

FOUCHIER, Vincent et LAROCHE, Nadine, « Les villes nouvelles moins attractives », *in INSEE, Ile-de-France à la page*, n° 181, avril 2000.

FOUCHIER, Vincent, « Mesurer l'étalement, la dédensification et le desserrement : différentes formes de gain d'espace en Ile-de-France », *in ADEF, La Ville aux champs*, 2001, pp. 29-48.

FOURCAUT, Annie, « Débats et réalisations de l'entre-deux-guerres ou le lotissement comme antimodèle », *in Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, n° 17, décembre 1990, p. 18.

FRANÇOIS, Nathalie, FRANKHAUSER, Pierre et PUMAIN, Denise, « Villes, densité et fractalité », *in Annales de la recherche urbaine*, n° 67, 1995.

IAURIF et INSEE, *Atlas des Franciliens*, Paris, IAURIF et INSEE, 1992 et 1999.

IAURP, *Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne*, Paris, IAURP, avril 1975.

Le Livre blanc de l'Ile-de-France, Paris, DREIF, APUR, IAURIF, janvier 1990.

MERLIN, Pierre, *L'Aménagement de la région parisienne et les villes nouvelles*, Paris, La Documentation française, 1982.

Préfecture de la Seine, *Plan d'urbanisme directeur de Paris*, Paris, Imprimerie municipale, 1960.

VOLDMAN, Danièle (dir.), « Les origines des villes nouvelles de la région parisienne (1919-1969) », *in Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, n° 17, décembre 1990, p. 13.